



Genève, le 16 novembre 2017
Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse conjoint
du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture,
du département de l'aménagement, du logement et de l'énergie
et des services industriels de Genève**

**GEothermie 2020 : un premier forage exploratoire à moyenne profondeur
réalisé**

Dans le cadre du programme GEothermie 2020 lancé en juin 2014, l'Etat de Genève et SIG commencent un forage exploratoire de 650 mètres de profondeur à Satigny. Il s'agit de l'un des forages les plus profonds jamais réalisés dans le canton. Ce forage est une étape essentielle du programme genevois, qui entre ainsi dans la phase d'exploration après plus de trois ans d'études et de cartographie du sous-sol. Ce programme a pour but de développer la géothermie, afin de couvrir une partie des besoins en chauffage à Genève et de diminuer la dépendance aux énergies fossiles. Le chantier est planifié pour une durée de 5 mois et un coût total de 1.5 million de francs.

Les Services Industriels de Genève (SIG) commencent un forage à Satigny, à proximité des routes de Satigny et du Mandement. Ce forage descendra à 650 mètres sous terre. Il a pour but de vérifier les prévisions établies à partir de la surface et de contrôler la présence d'eau, son débit et sa température, qui devrait osciller entre 25 et 35 degrés à cette profondeur.

Avec ce forage, le programme GEothermie 2020 franchit une étape importante et lance la phase d'exploration à moyenne profondeur, c'est-à-dire entre 500 et 1500 mètres sous la surface du sol.

A l'heure actuelle, l'approvisionnement énergétique genevois est encore largement dépendant de ressources non renouvelables et extérieures au canton. L'énergie consommée est constituée à plus des deux tiers de combustibles fossiles (pétrole et gaz naturel). Avec le programme GEothermie 2020, le canton de Genève se positionne comme un leader national dans la recherche de solutions durables. «Fédérer les forces et innover sont les maîtres-mots de ce projet», affirme Luc Barthassat, conseiller d'Etat chargé du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA). «Genève est un exemple en matière de développement et de recherche de solutions durables. Grâce à la géothermie, notre canton fait face aux enjeux climatiques de réduction du CO2», conclut Luc Barthassat. Pour répondre à ce défi, la nouvelle loi genevoise sur les ressources du sous-sol fournit un cadre légal à ce forage exploratoire tout en préservant l'environnement.

Le développement de la géothermie est une priorité de la stratégie énergétique cantonale qui vise à réduire de 53% sa consommation d'énergies fossiles d'ici 2035. «La géothermie peut jouer un rôle prépondérant dans la transition énergétique : fourniture de chaud et de froid, et à terme d'électricité. Les premiers projets à faible profondeur montrent une réelle opportunité

pour le canton. Si le potentiel à moyenne profondeur est confirmé, nous pourrions alors réussir le pari de la transition énergétique, en mettant à disposition la source d'énergie locale et renouvelable la plus performante», analyse Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE).

En fonction des résultats de ce projet-pilote, SIG effectuera trois à six autres forages de ce type durant les trois prochaines années, avant de travailler sur des cibles plus profondes. «Cette phase exploratoire a pour but de préparer la phase d'exploitation. La géothermie de moyenne profondeur pourra être utilisée pour plusieurs usages : chauffer des quartiers d'habitation, comme Praille – Acacias – Vernets (PAV), voire des communes entières, des serres maraîchères ou encore des zones industrielles», explique Christian Brunier, directeur général de SIG.

Le programme GEothermie 2020 a commencé par réaliser une cartographie détaillée du sous-sol genevois en s'appuyant notamment sur le centre de compétences créé à l'Université de Genève. L'acquisition de ces données et les travaux menés ces trois dernières années ont permis d'identifier des cibles. Il s'agit maintenant de vérifier à l'aide de forages, la possibilité de développer la géothermie de moyenne profondeur. Le forage de Satigny se situe sur l'une de ces cibles et constitue le premier forage de la campagne d'exploration qui se déroulera jusqu'à fin 2019.

Le programme GEothermie 2020 a fait l'objet d'un encadrement minutieux, tant au niveau de l'Etat de Genève que de SIG, afin de maximiser les chances de succès des projets qui en découleront. Ce programme de développement de la géothermie s'intègre dans la Stratégie énergétique 2050, votée en mai par le peuple, qui vise à soutenir le développement des énergies renouvelables.

Pour mieux présenter le programme et accompagner les projets au plus près, le site internet de la géothermie fait peau neuve. N'hésitez pas à le consulter: www.geothermie2020.ch.

La géothermie consiste à utiliser la chaleur de l'intérieur de la Terre pour le chauffage ou la production d'électricité. Elle est une source d'énergie locale, propre, renouvelable, disponible en continu et permet de nombreuses applications thermiques et électriques. On estime qu'à Genève, la géothermie pourrait couvrir environ 20% des besoins en chaleur d'ici une vingtaine d'années. Le développement de la géothermie constitue, de ce fait, un objectif prioritaire de la politique environnementale pour réduire la consommation des ressources fossiles et accroître l'indépendance énergétique.

Pour toute information complémentaire:

- *M. Luc Barthassat, conseiller d'Etat chargé du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA), en contactant M. Thomas Putallaz, secrétaire général adjoint, T 022 327 96 21 ou 079 417 09 69.
Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA), République et canton de Genève, T 022 327 96 21.*
- *M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE), en contactant Mme Pauline de Salis, secrétaire générale adjointe, T 022 546 60 47 ou 076 304 20 66.
Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE), République et canton de*

Genève, T 022 546 70 77.

- *Mme Véronique Tanerg, relations publiques et porte-parole des Services industriels de Genève (SIG), T 022 420 71 48.*